



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 58953

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la taxation des antennes de téléphonie mobile afin de compenser la taxe professionnelle. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58953

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8927

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)